

gement était là inutile, et aurait entraîné trop de dépenses pour graver à nouveau tous les bois de la maison. La présence de ces anciens bandeaux tendrait à établir aussi qu'Antoine était bien le successeur de Jean, puisqu'il utilisait les gravures faisant partie du fonds de celui-ci. Par la suite, comme le témoigne la marque de 1634, la maison revint à son enseigne primitive. A cette époque Jean, peut-être frère cadet d'Antoine, lui avait succédé; mais, songeant déjà à changer de condition, il affectait de vivre noblement, suivant l'expression admise; et, tout en conservant soit un intérêt, soit même la propriété effective de la librairie, il laissait à ses mandataires, Caffin et Plaignard, la pratique du métier. C'est cette distinction qu'indique l'annonce : « *en la boutique de J. Pillehotte chez J. Caffin et F. Plaignard*; » et c'est ce qui vient très bien à l'appui de l'assertion de M. Péricaud, contestée à tort par M. Vingtrinier, s'il m'est permis de le dire sans trop de témérité. Au surplus, c'est à lui que je soumetts timidement ces considérations hypothétiques (1); il ne refusera pas de les passer par le crible de sa critique éclairée et si, à l'occasion, il est obligé de me morigéner de nouveau, j'aurai, par compensation, le plaisir d'avoir provoqué les rectifications qu'il produira sur ces intéressantes questions.

Cependant, en réclamant ce supplément de renseignements, et pour reconnaître l'aimable intention qu'a eue M. Vingtrinier de m'é-

---

(1) J'aurais plusieurs autres doutes à soumettre à M. Vingtrinier, mais je suis obligé de les passer sous silence, de peur d'être indiscret et d'abuser du savoir de notre éminent bibliothécaire. Ainsi, entre autres, il dit qu'un certain P. Jésuite, appelé en latin *Petrus Thyrcæus Novesiensis*, était Pierre Thyrcæus, natif de Nuits, en Bourgogne. Je croyais que le nom latinisé de Nuits était *Nutium* et que *Novesium* était Neuss près de Dusseldorf, qu'en France nous nommons d'ordinaire Nuys. Thyrcæus serait alors probablement un Allemand du nom de Thurer ou Durer. Mais, en tous cas, s'il s'agit réellement de Nuits en Bourgogne, il semble difficile d'admettre qu'un indigène de ce beau pays français, ait porté un nom si exotique. Peut-être s'agit-il d'un la Porte ou de la Porte; je l'ignore, M. Vingtrinier aurait dû dissiper nos incertitudes à cet égard : tous ses lecteurs ne sont pas des hellénistes capables de reconnaître, sous cette forme latine, un mot grec qui signifie Porte en français et Thor en allemand.